

# Compte rendu réunion du Conseil Municipal

**Du 26 Juin 2020**

**Date de convocation : 20/06/2020**

**PRÉSENTS** : M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean-Luc, Mme BRUNANCHON Annie, M. DEMESSANCE Christophe, Mme QUILLAUD Elodie, Mme FLOURY Clara, Monsieur DAROLLES Cédric, Monsieur DA SILVA CORREIA Manuel, M. PARTINICO Jérémy, M. GARRIGUES Jean-Luc, Mme MESPLES Magali, M. NAYRAC Philippe, M. ROMERO Patrick, Mme SAJDAK Sophie, M. STRAUS Christophe.

**ABSENTS** :

Monsieur DAROLLES Cédric a été élu secrétaire

**COMPTE RENDU** :

Monsieur le Maire souhaite rajouter des points à l'ordre du jour de ce conseil à savoir :

1. Frais avancés par Madame QUILLAUD

1/ Délibération n° 2020 - 28 – Vote du Budget Primitif et Vote des Taux

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020.

<b>Mouvements</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
- Fonctionnement	425 862.00 €	425 862.00 €
- Investissement	455 639.02 €	455 639.02 €
<b>TOTAL</b>	<b>881 501.02 €</b>	<b>881 501.02 €</b>

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les taux d'imposition comme suit :

	<b>TAUX N-1</b>	<b>TAUX Année en cours</b>	<b>BASES</b>	<b>PRODUIT</b>
FB	18.13 %	19.94 %	386 400 €	77 048 €
FNB	103.24 %	113.56 %	18 000 €	20 441 €
			<b>TOTAL</b>	<b>97 489 €</b>

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.*

2/ Délibération n° 2020 – 29 – Proposition d'un administré d'acquérir la parcelle B296 Lieu-dit Rieutarel

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'un administré proposant d'acquérir une parcelle n° B 296 sise lieu-dit Rieutarel d'une superficie de 1812 m<sup>2</sup>. Il propose de vendre cette parcelle au prix de 1500 €, frais d'acte à charge de l'acheteur.

*Le Conseil Municipal accepte la vente de la parcelle B 296 au prix de 1500 €.*

**3/ Délibération n° 2020 – 30 – Remboursement frais avancé par Madame QUILLAUD**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Madame QUILLAUD a dû avancer des frais d'obsèques (fleurs et livraison) par chèque bancaire. Il présente la facture pour un montant de 79.50 € et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

*Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.*

**4/ Délibération n° 2020 – 31 – Révision prix de vente terrain (parcelle WA20)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la vente concernant la parcelle WA 20 a été retirée par le futur acheteur. En effet, lors de l'instruction du permis de construire, le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) a indiqué au futur acheteur que le réseau électrique ne passe pas en limite de propriété et que cela allait engendrer des frais ; par conséquent il n'avait pas le budget nécessaire.

De fait, Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a saisi le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) afin de demander une extension de réseau pour desservir cette parcelle. L'émergence du réseau souterrain la plus proche dans le lotissement se situe à peu près à 70 m de la parcelle.

Il présente l'estimation du SDEHG pour un montant de 3600 € TTC, avec une participation du SDEHG de 40% ce qui ramènerait à la charge de la Commune à 2160 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la révision du prix de vente de la parcelle soit 37500 € au lieu de 35000 € et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

*Le Conseil Municipal approuve l'extension du réseau électrique pour desservir la parcelle WA 20 pour un montant de 2160 € TTC (estimation du SDEHG) et accepte la révision du prix de vente de la parcelle à hauteur de 37 500 €.*

**5/ Délibération n° 2020 – 32 – Liste de présentation des membres de la Commission Communal des Impôts Directs (CCID).**

Suite au renouvellement des Conseillers Municipaux, la nouvelle commission communale des impôts doit être constituée.

*Le Conseil Municipal décide de désigner :*

- Commissaires titulaires :

M. DEMESSANCE Christophe - Mme BRUNANCHON Annie - Mme FLOURY Clara - Mme QUILLAUD Elodie - M. ROMERO Patrick - M. ZDAN Michel - Mme FERNET Josette - M. SERGNI Henri - Mme GARRIGUES Evelyne - M. LABADIE Christophe - M. GUEULLE Patrick - M. SALVAYRE Guy.

- Commissaires Suppléants :

Mme MANFRINATO MéliSSa - M. BROUSSOUS Thomas - M. MIRANI Laurent - M. LORRAIN Jean-Luc - M. DAROLLES Cédric - Mme. SAJDAK Sophie - M. PARTINICO Jérémy - M. DA SILVA CORREIA Manuel - M. FONTES Daniel - M. NAYRAC Philippe - M. STRAUS Christophe - Mme MESPLES Magali.

**6/ Délibération n° 2020 – 33 – Intégration voirie et réseau du Domaine de Julia dans le Domaine Public de la Commune.**

Afin de poursuivre et mener à bien la démarche engagée concernant l'intégration de la voirie et des réseaux du Domaine de Julia dans le Domaine Public de la Commune, Monsieur demande au Conseil Municipal :

- L'autorisation de faire évaluer le coût des travaux nécessaires à la remise à hauteur des ouvrages de certains équipements,
- L'autorisation d'engager une enquête publique.

Madame QUILLAUD quitte la salle afin qu'elle ne participe pas au vote.

*Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire évaluer le coût des travaux nécessaires à la remise à hauteur des ouvrages de certains équipements et à engager une enquête publique ; il rajoute que la SCI de Montpezat devra réaliser le bornage de la parcelle n° B750 pour un volume foncier de 5064 m<sup>2</sup> afin de délimiter la destination et volume foncier dédiés au SMEA 31 et à la Commune.*

**7/ Délibération n° 2020 – 34 / 35 – Désignation délégués syndicaux SIAHBVA.**

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020, il y a lieu d'élire deux délégués titulaires et un délégué suppléant pour représenter la Commune au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Basse Vallée de l'Ariège (SIAHBVA).

*Après vote du Conseil Municipal, les délégués titulaires sont : Monsieur FONTES Daniel et Monsieur MIRANI Laurent et le délégué suppléant est Monsieur DEMESSANCE Christophe.*

**8/ Informations et questions diverses**

- *Transfert des pouvoirs de police spéciale des Maires envers la CCBA : Une renonciation à l'exercice des pouvoirs de police spéciale a été effectuée par la CCBA via l'arrêté SA -2020-15.*
- *Association patrimoniale et culturelle – demande de subvention : acceptée à l'unanimité – inscrit au budget primitif.*
- *Changement de prestataire informatique : entreprise DATAVISTAPRO a vendu sa société à la société EMP. Prestations transférées dans les mêmes conditions.*
- *Le point sur le lotissement du Château a été reporté au prochain conseil.*
- *Résidence de service : une étude de partenariat est en cours entre ALTEAL et EPHAD – 20 logements T2 et T3 seraient prévus en une seule tranche.*

**Approuvé le 25 septembre 2020 à l'unanimité.**

M. ZDAN	M. GARRIGUES
M. LORRAIN	Mme MESPLES
Mme BRUNANCHON	M. NAYRAC
M. DEMESSANCE	M. PARTINICO
Mme QUILLAUD	M. ROMERO
M. DA SILVA CORREIA	Mme SAJDAK
M. DAROLLES	M. STRAUS
Mme FLOURY	